

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 16 (1976-1979)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** Genève sous les Rodolphiens : à propos d'un ouvrage récent

**Autor:** Genequand, Jean-Etienne

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1002541>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## GENÈVE SOUS LES RODOLFIENS

(à propos d'un ouvrage récent)

par Jean-Etienne GENEQUAND

---

Attendue avec impatience par les spécialistes, la publication, par les soins de MM. Theodor Schieffer et Hans Eberhard Mayer, des diplômes des rois de Bourgogne de la deuxième race<sup>1</sup> ne passera pas inaperçue d'eux. La manière dont le texte est établi et présenté, conforme aux règles de la collection des *Monumenta Germaniae Historica* (édition critique, introduction, notes et commentaires en allemand) risque malheureusement de la laisser ignorée d'un public plus local. Ce fait, joint à l'extrême rareté des sources relatives à notre région aux environs de l'an mil<sup>2</sup>, nous a incité à traiter de ce volume à part et plus longuement que ne le permet une chronique bibliographique.

Quelques remarques tout d'abord relativement à l'édition. Le lecteur de langue française ne manquera pas d'être étonné par certaines habitudes des *Monumenta Germaniae Historica*: diplômes rangés par catégories, faux à leur ordre pseudo-chronologique, sigles des manuscrits établis en tenant compte d'hypothétiques copies perdues, absence de planche, étude paléographique trop sommaire des originaux, tout cela dérouté le lecteur, surtout s'il est habitué aux éditions de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres<sup>3</sup>. En outre, un itinéraire des rois manque. Les analyses enfin sont insuffisamment développées, les noms de lieux en particulier n'y apparaissant pas tous, loin de là.

---

<sup>1</sup> *Die Urkunden der Burgundischen Rudolfinger*, bearbeitet von Theodor SCHIEFFER, unter Mitwirkung von Hans Eberhard MAYER, München, 1977, XX - 496 p. in-4° (*Monumenta Germaniae Historica*).

<sup>2</sup> Soixante-dix-huit actes analysés dans le *Régeste genevois*, Genève, 1866 (désormais RG); quatre pages dans l'*Histoire de Genève des origines à 1798*, Genève, (1951).

<sup>3</sup> Par exemple, dernier paru, *Recueil des actes d'Eudes, roi de France (888-898)*, publ. sous la dir. de Georges TESSIER par Robert-Henri BAUTIER, Paris, 1967 (*Chartes et diplômes relatifs à l'hist. de France publ. par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*).

Mais notre propos n'est pas de faire un compte rendu critique de cet ouvrage. Nous nous limiterons aux actes qui concernent Genève et son ancien diocèse. Rappelons tout d'abord que le second royaume de Bourgogne fut l'une de ces principautés qui se créèrent sur les ruines de l'empire carolingien en 888. Il dura jusqu'en 1032, à la mort de Rodolfe III qui, sans enfants, laissa son royaume à l'empereur Conrad II le Salique. Presque dès ses débuts, Genève fait partie du royaume de Rodolfe I<sup>er</sup> <sup>1</sup>. En 1034, encore, c'est à Saint-Pierre de Genève que Conrad le Salique se fait recouronner empereur, pour la partie de l'empire acquise de Rodolfe III. Enfin, pour Genève même, un comte a été nommé par Rodolfe III, pris dans sa famille selon toute vraisemblance <sup>2</sup>, qui tardera à faire sa soumission à l'empereur.

Acte par acte, voyons ce que peut apporter cette publication pour l'histoire de Genève et de son diocèse. Nous reviendrons ensuite sur quelques aspects plus généraux qu'elle peut éclairer.

N<sup>o</sup> 4. Octobre-novembre 893. Rodolfe I<sup>er</sup> donne au prêtre Farulf des biens sis à Chauvirey en Portoïs. L'acte est passé à Genève et l'on doit en déduire qu'à cette date déjà Genève faisait partie du royaume de Bourgogne <sup>3</sup>.

N<sup>os</sup> 7 et 15. *RG* 111. 14 mai 899. Rodolfe I<sup>er</sup> confirme à l'église de Lausanne les donations que lui a faites le comte de Genève Manassès. Les biens sont sis dans la région d'Evian. Les deux actes de donation du comte Manassès sont connus : *RG* 107 et 109. La donation desdits biens par Rodolfe I<sup>er</sup> au comte Manassès (n<sup>o</sup> 15) est perdue.

N<sup>o</sup> 22. *RG* 122. 18 janvier 926. Plaid tenu, sur l'ordre de Rodolfe II, à Saint-Gervais par Hugues, comte palatin et Anselme, comte du comté Equestre, pour juger d'un différend relatif à des biens sis à Avenex sur Nyon.

N<sup>o</sup> 25. *RG* 123. 927. Adelgaud, évêque (de Genève) assiste, avec Rodolfe II, à l'élection de *Libo* comme évêque de Lausanne et approuve cette élection.

N<sup>o</sup> 26. *RG* 124. 18 avril 930. Sur l'ordre et avec l'approbation de Rodolfe II, Herluyn, prévôt, et les frères de Saint-Maurice d'Agaune concèdent en viager divers biens à cens à Turumbert, sa femme et sa fille. Parmi ces biens, *in pago Caput lacense I villa Donona una cum*

---

<sup>1</sup> Edouard MALLET, « Preuve diplomatique que Genève a fait partie du royaume de Bourgogne Transjurane dès Rodolphe I, en 899 », dans *MDG*, t. 9, p. 454-457, et *infra*.

<sup>2</sup> Jean-Etienne GENEQUAND, « Un acte de Géraud, premier comte de Genève », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 135, 1977, p. 127-132.

<sup>3</sup> Cf. *supra*, n. 1.

*ecclesia sancti Innocentii*. Les éditeurs, suivis par M. Mariotte<sup>1</sup>, veulent y voir Thonon, ce qu'avait déjà suggéré, mais avec réserve, le *Régeste genevois*. Les raisons de refuser cette identification données par M<sup>lle</sup> Constant<sup>2</sup> (outre la forme du nom, le vocable de l'église de Thonon est s. Hippolyte et le *pagus Caput lacensis* désigne à cette époque le Chablais vaudois et valaisan, le Chablais savoyard étant alors en Genevois) nous paraissent probantes. Nous y ajouterons que les biens sis vers Evian et dont il est question ci-dessus (n<sup>os</sup> 7 et 15) sont dits *in pago Genevense, in fine Hercolana*. Reste à trouver en Vieux Chablais un patronnage de st Innocent, qui ne semble pas avoir survécu. A défaut, nous proposerions volontiers Dorénaz, qui conviendrait, phonétiquement et paléographiquement (*Dorona* en 1302).

N<sup>o</sup> 55. *RG* 129. 1 avril 962. Donation, par la reine Berthe, à Payerne, de divers biens, parmi lesquels l'église de Prévessin et *ecclesiam ad Pulliacum*. Il s'agit très probablement de Pully (VD) et en aucun cas de Pouilly-Saint-Genis, comme le prétendent le *Régeste genevois* et les éditeurs des actes, p. 195 et index, p. 440. En effet, Pouilly est donné en 1110 par Guy de Faucigny, évêque de Genève, à Saint-Claude (*RG* 248) puis fait partie des biens d'Ainay par l'intermédiaire de Saint-Jean-de-Genève dès 1250 au plus tard (*RG* 827). Par ailleurs, la donation de la reine Berthe est un faux élaboré — dans la version conservée à Lausanne en tous cas, qui a servi de base à celle de Fribourg — peu après 1110 : il aurait été insane d'essayer d'y faire entrer Pouilly.

N<sup>o</sup> 71. 975-990. Conrad donne son consentement à un échange de biens sis à Vienne et parmi lesquels se trouve une *cripta que est in Genevensi curte* ! Nous nous contentons de relever cette mention, qui semble avoir jusqu'à maintenant échappé à nos concitoyens, sans l'essayer de l'expliquer.

N<sup>o</sup> 72. *RG* 134. 937-993. Conrad donne son consentement à un échange de biens entre les frères de Saint-Maurice d'Agaune et Anselme. Les biens sont sis à *Sissingo* (Sussinges ou Zusinges près Thonon) et *in pago Genevense et in villa que vocatur Paterel*, lieu non identifié.

N<sup>o</sup> 74. *RG* 135. 979-993. Conrad donne son consentement à un échange entre l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune et Witbertus. Les biens sont sis à Gimel et *Muciaca*, qui doit être Le Muids (VD).

<sup>1</sup> Jean-Yves MARIOTTE, « Le royaume de Bourgogne et la Savoie du haut moyen âge, à propos d'une publication récente », dans *La Revue Savoisienne*, 116<sup>e</sup> année, 1977, p. 137-141.

<sup>2</sup> Monique CONSTANT, « Une ville franche des comtes de Savoie au moyen âge : Thonon », dans *Bibliothèques de l'Ecole des Chartes*, t. 131, 1973, p. 107-108 et *L'Etablissement de la maison de Savoie au Sud du Léman. La châtelainie d'Allinges-Thonon, XII<sup>e</sup> siècle - 1536*, Thonon, 1972 (*Mém. et doc. p. p. l'Acad. Chablaisienne*, t. 60), p. 18-19.

N° 77. 31 mars 994. Acte passé *in Siaco*, à Sciez, qui doit donc être une *villa* d'une certaine importance, puisque le roi y réside.

N° 90. 993-1001. Il est question de biens à *Pelciaco* et *Cariaco*. Serait-ce Peissy et Chouilly, qui apparaissent en 912, sous les formes *Pelciaco* et *Cauliaco*, dans un pseudo-original en relation avec les Rodolphiens? <sup>1</sup> Nous présentons cette hypothèse sans produire aucun début de preuve.

N° 91. *RG* 144. 1001/1002. Dans un plaid tenu à Eysin, Rodolfe III confirme la donation que le prêtre Marin a faite à Romainmôtier de biens sis au comté Equestre, à *Balgedelco*, qui est Bougel entre Mont-sur-Rolle et Bougy-Villars (et non vers Bursins, comme indiqué dans l'index). D'ailleurs la donation de Marin est faite au *vicus sancte Marie, que dicitur castello Mont*, soit Mont-sur-Rolle, qui est à côté. L'évêque Hugues de Genève est présent, de même que le comte Manassès et Robert son neveu. Ce sont très probablement des comtes de Genève.

N° 97. 20 mars 1011. Rodolfe III restitue à Romainmôtier divers biens dans le comté de Vaud, en particulier à *Glans*, que les éditeurs identifient avec Gland près de Nyon. C'est peu probable, ce Gland étant dans le comté Equestre. Il vaudrait mieux y voir Gland, partie septentrionale du village de Vullierens, sur la route de Senarclens, village qui se trouve aussi parmi les biens restitués.

N° 99. *RG* 151. 24 avril 1011. Rodolfe III donne à sa fiancée Ermengarde un certain nombre de domaines situés en Suisse romande et à Aix-les-Bains, ainsi que le fisc d'Annecy avec ses dépendances, ses serfs et ses serves.

N° 101. *RG* 152. 30 juillet 1011. Rodolfe III fait de nouvelles restitutions à Romainmôtier ; parmi les biens restitués figure l'église Saint-Martin de Bursins au comté Equestre.

N° 112. *RG* 156. 15 février 1018. A la demande de sa femme la reine Ermengarde et de divers grands personnages dont Hugues évêque de Genève, Rodolfe III donne et restitue un grand nombre de biens à Saint-Maurice d'Agaune. Un seul semble être dans le diocèse de Genève : Commugny. S'agit-il d'un don ou d'une restitution? On ne sait, et l'on ne peut pas tenir compte ici du faux acte de fondation de l'abbaye de Saint-Maurice par Sigismond (515), qui mentionne Commugny <sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, le cas de Commugny permet d'observer comment les établissements ecclésiastiques s'occupaient de

<sup>1</sup> AEG, PH 1 = *RG* 116.

<sup>2</sup> Jean-Marie THEURILLAT, « L'Abbaye de St-Maurice d'Agaune des origines à la réforme canoniale, 515-830 environ », dans *Vallesia*, t. 11, 1954, p. 57-82.

leur temporel éloigné <sup>1</sup>. En 1026 déjà, Commugny est remis en précaire et ce ne sera qu'en 1199, après trois quarts de siècle de discussions, que l'abbaye pourra récupérer son bien (elle avait recommencé à s'y intéresser dès 1125 : signe de la réforme grégorienne !). Parmi les fidèles du roi qui l'assistent, on remarque encore Robert, dont les éditeurs font un comte de Genève, contre l'opinion de M. Duparc <sup>2</sup>.

N° 113. *RG* 155. Avant septembre 1018. Rodolfe III donne la *villa* et l'église de Talloires au monastère de Savigny. Contrairement à ce qu'indique le *RG*, suivant quelques éditeurs anciens, il n'y a pas de réserve en faveur de la reine Ermengarde. Cf. n° 137.

N° 120. *RG* 158. 14 janvier 1029. Rodolfe III donne à Cluny l'église de Saint-Blaise au Mont-de-Sion et le hameau (*viculus*) du même nom, avec toutes leurs dépendances. La rédaction bizarre de l'acte (la localisation de Saint-Blaise *in pago et in comitatu Genevensi* rejetée après les clauses finales), n'enlève rien à sa sincérité. D'après la reproduction de l'original que nous avons vue, l'écriture semble être la même. Par ailleurs, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Saint-Blaise dépend du prieuré clunisien de Sillingy.

N° 122. 1029. Est-ce vraiment Arlod en Michaille, paroisse dépendant au bas moyen âge du prieuré clunisien de Nantua, qui est donné à Saint-Anatoile de Salins ? Cela nous semble peu vraisemblable, au moins en l'absence de localisation précise.

N° 132. 1020 (?). Rodolfe III écrit, par l'intermédiaire de quelques grands dont Hugues évêque de Genève et Robert comte de Genève, à Gauceran, abbé de Saint-Claude, au sujet de terres et de serfs. La lettre, perdue, est connue par une mention dans la chronique de Saint-Claude.

N° 133. 1020 ou 1026/7 (?). Donation, perdue, par Rodolfe III à son fidèle Vulagenes de biens à Aix et Talloires.

N° 137. *RG* 182. Fin 1030 - 6 septembre 1032. La reine Ermengarde, ayant fait construire à Talloires une église en l'honneur de Notre-Dame avec une maison pour l'habitation des moines de Savigny, dote cet établissement en lui donnant Doussard et son église, Vésonne, Marlens et son église, Bluffy et son église, des biens à Vérel, Ponay, Ramponet, Escharvines, la forêt de Chère et la *villa* de Charvonnex. Elle se réserve les trois premiers biens sa vie durant et

<sup>1</sup> Victor van BERCHEM, « Un conflit d'avouerie au XII<sup>e</sup> siècle, Commugny et l'abbaye de Saint-Maurice », dans *Revue d'histoire suisse*, t. 1, 1921, p. 425-447.

<sup>2</sup> Pierre DUPARC, *Le Comté de Genève, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Genève, 1955 (*MDG*, t. 39), p. 59, n. 2.



donnera en contrepartie chaque année aux moines 20 sous. Talloires avait déjà été donnée à Savigny en 1018 (n° 113), mais il n'y avait alors qu'une *villa* avec église.

N° 141. *RG* 191. 1032-1048. La reine Ermengarde donne à Cluny deux manses à Sillingy et Seysolaz (*Cicinlatis*), non loin d'Annecy.

N° 146. *RG* 139. 995-996. Rodolfe III approuve la donation que fait Adalmund à Romainmôtier de biens à Montagny sur Yverdon et à Orbe. L'acte est incomplètement publié : il manque les confins des biens cédés parmi lesquels, à Orbe, une *terra s. Petri genevensis*, ce qui explique la présence de cet acte dans le *RG*.

N° 148. *RG* 150. Après le 30 septembre 1000. Rodolfe III approuve la donation que fait Hugues, évêque de Genève, à Cluny de l'église Saint-Victor de Genève pour y établir la vie monastique. Cet acte a déjà été publié par Guichenon, *Bibliotheca Sebusiana*, I<sup>re</sup> centurie, n° 13 et par J.-A. Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique...*, preuve 2.

N° 154. *RG* 149. 21 mars 1008. Rodolfe III approuve l'échange fait entre Freold et Witger de biens sis *in pago Equestrico et in curte Montaniacho* (non identifié) et à Ursins et *Cravos* (peut-être erreur pour *Cranos* qui pourrait être Crans près Céligny.). Edité dans les *Historiae Patriae Monumenta, Chartarum*, t. I (et non II).

N° 162. *RG* 167. 1001-1025. Rodolfe III approuve la précaire faite par Burcard II, archevêque de Lyon, comme abbé de Saint-Maurice d'Agaune, à Jean, sa femme Hoda et un de leurs héritiers, de biens sis dans le *pagus* de Genève et le comté Equestre, dans les *villae* de *Mauras*, Cheserex et Pellens (lieu dit à Tranchepied sur Nyon). *Mauras* ne peut pas être Mauraz vers Cossonay, comme indiqué dans l'index, qui serait hors du *pagus Genevensis* et du *comitatus Equestricus*, mais pourrait être Fin de Mur, entre Cheserex et Grens, comme le suggère le *RG*.

N° 167. *RG* 181. 994-22 juin 1031. Echange, sur l'ordre et avec l'approbation de Rodolfe III, entre Odilon, abbé de (Cluny et) Romainmôtier et Amalric, fils de Robert de Mont, de terres au comté Equestre, *villa* de Bursins, lieu dit aux Combes.

N° 168. 1001-22 juin 1031. Rodolfe III approuve un échange entre Burcard II, archevêque de Lyon, comme abbé de Saint-Maurice d'Agaune et l'avoué Rodolfe. L'une des terres est sise en Savoie (*in Savaia*), *in Bannis villa*. Il s'agit probablement de Bans <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Identifié par M. Mariotte, cf. *supra*, p. 57, n. 1.

N° 169. *RG* 172. 1000-22 juin 1031. Rodolfe III approuve une précaire faite par Burcard II, archevêque de Lyon, comme abbé de Saint-Maurice d'Agaune, à son frère Odolric, à la femme de celui-ci et à un de leurs fils. Parmi les biens, des terres à *Mulbeengi* dans le comté de Genève : il s'agit de Vulbens.

N° 171. *RG* 170. 1025-22 juin 1031. Burcard II, archevêque de Lyon, comme abbé de Saint-Maurice d'Agaune, et Burcard, évêque d'Aoste, comme prévôt de ladite abbaye, donnent au diacre Tipold, chanoine de Saint-Maurice, et à ses fils divers biens parmi lesquels un manse dans la villa de Filly, située dans le comté de Genève, sur le territoire du fisc de Sciez. Les autres biens sont en Chablais (Vieux-Chablais, qui s'étend à l'Est jusqu'à Saint-Maurice).

N° 172. *RG* 166. 10 mars 1026-22 juin 1031. Burcard II, archevêque de Lyon, comme abbé de Saint-Maurice d'Agaune, concède en précaire à Pierre et à un de ses enfants, avec l'approbation de Rodolfe III, des terres à Ecogia. Le cens est de deux *carratas* de vin qui ont été bues au château de Versoix.

Il faut encore signaler que quatre évêques de Genève apparaissent dans ces actes : Adelgaud en 927 (*RG* 123), Aimon, chancelier de Conrad de 943 à 950 (pas un seul acte relevé au *RG*), Gérold, archichancelier de Conrad de 957 (?)/8 à 967 (pas un seul acte relevé au *RG*) et Hugues de 993/4 à 1020 (?) (partiellement au *RG*). Nous ne nous attarderons pas sur ces mentions qui sont pour la plupart utilisées et mises en œuvre par M. Louis Binz dans les biographies des évêques de Genève de l'*Helvetia Sacra*, qui devrait paraître prochainement. Quant aux actes dans lesquels apparaissent des comtes de Genève, ils sont déjà tous connus, et ont été parfaitement analysés par M. Duparc<sup>1</sup>.

Enfin ce nous semble être le lieu de rappeler, après Louis Blondel<sup>2</sup>, un acte de vente, passé le 27 juin 1430, de la franchise des plat et vase de la cuisine du couvent de Saint-Victor de Genève. La partie de cet acte qui nous intéresse ici est contenue dans l'exposé : il y est rapporté que le prieuré de Saint-Victor hors les murs de Genève possède depuis sa fondation, par largesse impériale et royale, quatre franchises perpétuelles, soit celle des plat et vase de la cuisine, celle de la lessive, celle du cuisinier et celle du ferrage des chevaux. Ces franchises, d'après les chroniques de la reine Berthe l'Allemande, ont

<sup>1</sup> *Le Comté de Genève, op. cit.*, p. 51 et suiv. et *supra*, p. 59, n. 2, à propos d'une divergence d'opinion entre MM. Duparc et Schieffer au sujet de Robert.

<sup>2</sup> Louis BLONDEL, *Les Faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*, Genève, 1919 (*MDG*, série in-4°, t. 5), p. 80-81. Inconnu d'Ernest MURET, « La légende de la reine Berthe », dans *Archives suisses des traditions populaires*, t. 1, 1897, p. 284-317.



été données au prieuré en présence de Domitien, « évêque de Genève et Soleure » et de Thesayde, reine de Bourgogne<sup>1</sup>. Ce texte confond manifestement des faits remontant à la fin du V<sup>e</sup> siècle et d'autres éléments plus récents : l'épiscopat de Domitien, Soleure situé dans le diocèse de Genève — certainement en relation avec la légende des saints Victor et Ours, soldats « thébains » martyrisés à Soleure<sup>2</sup> — ou la reine Thesayde, en qui il faut peut-être voir Sedeleube, première fondatrice de Saint-Victor<sup>3</sup>, remontent sans doute aux environs de l'an 500 ; quant aux chroniques de la reine Berthe, elles ne peuvent être antérieures au X<sup>e</sup> ou au XI<sup>e</sup> siècle. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'au XV<sup>e</sup> siècle, on n'a pas oublié à Saint-Victor l'intervention des Rodolphiens dans la seconde fondation du prieuré (n<sup>o</sup> 148) ; mais on la « projette » sur la reine Berthe. Par ailleurs, on peut parfaitement admettre, comme le hasardait déjà Louis Blondel<sup>4</sup>, que la possession par le prieuré des quatre franchises remonte à l'époque où l'évêque Hugues donne l'église Saint-Victor à Cluny pour y établir la vie monastique, voire que ce fut un don de Rodolfe III ou de sa première femme Agiltrude.

En conclusion, livrons-nous à un petit calcul : des trente-trois actes que nous avons relevés comme intéressant, de près ou de loin, Genève et son diocèse, dix, soit près du tiers, étaient inconnus du *Régeste genevois* dont les éditeurs n'avaient d'ailleurs pas identifié les archichanceliers Aimon et Gérold comme évêques de Genève. Cela augmente quand même dans une proportion non négligeable la documentation concernant notre région entre 888 et 1032. Que nous apprennent ces documents nouveaux ? Peu de grandes choses, nous

<sup>1</sup> AEG, Saint-Victor, R 53. Voici les passages essentiels du texte : *... cum exactis temporibus bone memorie domini priores et conventus monasterii sancti Victoris extra muros Gebenn. ex imperiali et regia largicione in ipsius monasterii fundacione exordio habuerint et possederint in civitate Gebenn. quatuor franchisias seu libertates perpetuas, unam videlicet vocatam de patella et cacabo coquine, aliam vero boanderie, reliquam coqui eiusdem et aliam ad ferrandum equum cadrigarium eiusdem prioratus, ... prout sit et lacius in cronicis gestorum inclite recordacionis regine Berte Almande, que huiusmodi libertates in ipsius prioratus fundacione predicta ex imperiali culmine bone memorie reverendo in Christo patre domino Domiciano Gebenn. et Salodoren. episcopo atque domina Thesayda Burgundie regina assistentibus et consensum prebentibus obtinuit provideri hec et plura alia lacius dicuntur contineri ...* Ces franchises étaient abergées. Elles rendaient leurs possesseurs exempts des droits de bans, clames, droits d'entrée sur le vin et autres exactions dans la ville de Genève.

<sup>2</sup> *Acta Sanctorum* des Bollandistes, Septembre, vol. 8 (1762), p. 261-293.

<sup>3</sup> Désignée *expressis verbis* par Frédégaire : *Fredegarii chronicorum liber quartus*, ed. J. M. WALLACE-HADRILL, London, 1960, p. 14-15. Cf. Louis BLONDEL, « Le prieuré Saint-Victor, les débuts du christianisme et la royauté burgonde à Genève », dans *BHG*, t. XI, 1960, p. 211-258.

<sup>4</sup> *Les Faubourgs de Genève*, *op. cit.*, p. 81.

en convenons aisément. La plus importante est de montrer que Genève a probablement fait partie plus tôt qu'on ne le pensait jusqu'ici du second royaume de Bourgogne. Au reste, c'est surtout à affiner notre connaissance de la géographie « administrative » de cette époque que ces actes seront utiles. Mais l'histoire n'étant pas faite seulement de grands événements, nous avons pensé qu'il était bon de présenter aux historiens genevois cette trentaine de documents concernant leur région à une époque encore si mal connue.

